

Bonjour de Monsieur CASTAN DANIEL.

Vu, le commissaire enquêteur
Pierre VOGEL

PARCELLE DES CABANNES N° CADASTRAL E 38 E 386 E 27

Par ce petit mot je viens contester le changement de situation d'un de mes terrains qui se situe au Cabanes.

J'ai appris par surprise le changement de ce terrain qui était classé constructible depuis de nombreuses années et que Mr le maire du précédent mandat a mis le terrain en terre en terre agricole.

1°) Mr le maire du précédent mandat avait le devoir d'avertir par lettre toutes les personnes concernées en leur signifiant que les terres classées en constructibles seront déclassées en terres agricole à partir de mai 2026. Je me demande pour quelle raison le PLU a été révisé.

2°) Si l'ancien maire en place depuis 15 ans n'a pas agi ainsi et à préférer de le faire dans le silence cela me pose des questions.

- a) A-t-il eu peur de l'annoncer, mais pour quelle raison ?
- b) Ou alors y a-t-il une combine politique, ou un intérêt personnel ou intérêt amical. Dans ce cas c'est un délit.
- c) Pour quelle raison avoir attendu 15 ans et être arrivé à un mois des élections pour changer le PLU . Je me pose la question. En principe ce n'est pas pour rien...

A titre d'exemple le grand Narbonne qui s'intéresse aux terres agricoles pour la future zone artisanale des cabanes à envoyer un courrier pour connaître les intentions des propriétaires concernés.

CASTAN DANIEL
15 Chemin e La Palme
11130 SIGEAN